ANNEXE VIII

CERTIFICAT DE MONTAGE D'UNE CARROSSERIE

destiné à être joint au dossier de réception à titre isolé du véhicule.

(à fournir en 3 exemplaires)

Je, soussigné ..... CONCEPT TRAVAUX PUBLICS (CTP)

demeurant à : ..... ZAC du Mas Icard RN 110 30720 RIBAUTE LES TAVERNES Tél. : 04.66.54.27.80

déclare avoir monté sur le véhicule désigné ci-après et appartenant à : (nom et adresse) : ..... APPIA 13

.....

.....

la carrosserie suivante : ..... TRAVAUX (EPANDEUSE) n° série MXP12C24

Le véhicule doit être présenté à une réception à titre isolé du service des Mines avant immatriculation compte tenu que :

(1) le châssis a subi les transformations suivantes par rapport au type décrit dans la notice du constructeur. Ci-joint l'accord écrit du service technique du constructeur.

(1) le porte à faux arrière du véhicule carrossé toutes saillies comprises ne satisfait pas à la limite minimale-maximale (1) fixée par le constructeur. Ci-joint l'accord écrit du service technique du constructeur.

(1) les poids en charge sur les essieux (ou le pivot) ne respectent pas les charges au sol minima-maxima (1) prévues par le constructeur. Le nouveau poids total autorisé en charge sera déterminé par le service des mines.

(1) la largeur du véhicule excède celle fixée par le constructeur. Ci-joint l'accord écrit du service technique du constructeur.

CARACTERISTIQUES DU VEHICULE

Marque : ..... RENAULT

Type : UDCUG6

N° d'identification : VF1UDCUG635161974

Nombre de places assises : 3
(y compris le conducteur)

Empattement : F ou F' = ... 3,578 m

DIMENSIONS DU VEHICULE CARROSSE (hors tout)

Longueur L = ... 5,5 m

Largeur ℓ = ... 2,05 m

Surface L × ℓ = ... 11,28 m²

CARACTERISTIQUES DE LA CARROSSERIE

Longueur utile du chargement : T = ... 1,64 m

Porte à faux arrière du véhicule : X = ... 1 m

Longueur des ferrures et charnières : c = ... 0,48 m

Porte à faux arrière utile : $X_u = \frac{T}{2} - Y$ = ... 0,52 m

Distance du Centre de Gravité du chargement à l'axe de l'essieu arrière, ou à l'axe du tandem ou à l'axe de l'essieu central pour un véhicule à 3 essieux équidistants.

Y = ... 0,3 m

Distance du centre de gravité du chargement à l'axe de l'essieu avant ou du pivot :
(F ou F') — Y = ... 3,278 m

— Poids total autorisé en charge : PTAC = ... 3500 kg

— Poids à vide du véhicule carrossé = PV = PC + M + Ca = ... 2500 kg

PC : poids du châssis cabine en ordre de marche comprenant : réservoirs pleins, outillage de bord sans conducteur ni passagers, sans porte-roues ni roues de secours, avec accumulateurs.

M : Poids du ou des porte-roues de secours garnis.

Ca : poids de la carrosserie vide et de ses équipements.

— Poids à vide sous l' (ou les) essieu(x) avant du véhicule carrossé (4) (ou sous pivot semi-remorque) PV. AV = ... 1350 kg

— Poids à vide sous l' (ou les) essieu(x) arrière du véhicule carrossé (4) PV.AR = ... 1150 kg

— Poids du conducteur et des passagers :
p : 75 kg × nombre de passagers (conducteur compris)
p = ... 225 kg

— Poids du conducteur et des passagers sur l'(ou les) essieu(x) avant (3)
p. AV = p (cas de cabine avancée) (1) = ... 225 kg
p. AV = $\frac{2\,p}{3}$ (cas de cabine normale) (1) = ... / kg

— Poids du conducteur et des passagers sur l'(ou les) essieu(x) arrière (3)
p. AR = 0 kg (cas de cabine avancée) (1) = ... 0 kg
p. AR = $\frac{p}{3}$ (cas de cabine normale) (1) = ... / kg

— Chargement : Ch = ... 775 kg
(Ch = PTAC — PV — p).

(1) Barrer la mention inutile.

(2) Voir notice descriptive.

(3) Dans le cas de cabine "hors série", p. AV et p. AR seront calculés en fonction de la position du conducteur et de [illegible] à l'essieu considéré.